

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BOUCHE-PORES STELMAX 1961

Code du produit(s) 9-C1961-30-*
9-U1961-30-0-07

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Aucun

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Ferco Ferrures de Bâtiment Inc.
2000, Rue Berlier
Laval, Québec H7L 4S4
Canada

Adresse Url : <http://www.ferco.ca>

Contact: **Général:** 450-973-1437

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposure - Catégorie de danger 3 (Narcotique)
Cancérogénicité - Catégorie de danger 2
Irritation oculaire - Catégorie de danger 2A
Irritation cutanée - Catégorie de danger 2
Liquides inflammables - Catégorie de danger 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer. Voie(s) d'exposition : Inconnu.

Conseils de prudence :

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir au frais.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser électrique antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer poussière, fumée, gaz, brouillard, vapeurs, Vapeur.
 Se laver peau exposée soigneusement après manipulation. .
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage.

Réaction

En cas d'irritation cutanée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenez attention / conseil médical.
 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez attention / conseil médical.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés, et laver avant réutilisation.
 En cas d'incendie : Utiliser utiliser du CO₂, de la poudre sèche, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales/régionales/ nationales/internationales.

Autres dangers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

| Identifiants | Composants | Pourcentage | Classification |
|--------------|-------------------------|-------------|---|
| 78-93-3 | Butanone | 41% | STOT SE 3 (Narcotic), Flam. Liq. 2, Eye Irr. 2 |
| 108-88-3 | Toluene | 8% | STOT RE 2, Asp. Tox. 1, STOT SE 3, Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irr. 2 |
| 112945-52-5 | Silica, amorphous fumed | 3% | Skin Irr. 2, Carc. 1A, Eye Irr. 2 |

| Identifiants | Composants | Pourcentage | Classification |
|--------------|------------------|-------------|----------------|
| 13463-67-7 | Titanium dioxide | 2% | Carc. 2 |

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Continuer à rincer. Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Si des rougeurs ou d'autres symptômes persistent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau froide et du savon doux non abrasif.

Ingestion

Si après l'ingestion, vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Appeler un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes, effets différés: Peut provoquer des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires si inhalé. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut provoquer des lésions aux organes au cours d'une exposition prolongée ou répétée. Voies Respiratoires.

symptômes/effets aiguë: Nocif si avalé. Nocif en contact avec la peau. Nocif si inhalé. Provoque des irritation cutanées. Provoque des irritations oculaires graves. Peut provoquer une irritation respiratoire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseil général: Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement. Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Si exposé ou préoccupé, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque indirect d'incendie: Les récipients peuvent accumuler de la pression lorsqu'ils sont exposés à de la chaleur et/ou un incendie.

Dangers d'incendie/de décomposition: Composés explosifs.

Liquide et vapeur hautement inflammables.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures réactifs. Aldéhydes.

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres

Inflammabilité: Les mélanges vapeur-air sont explosifs lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou à une flamme.

Grand feu: Dans le cas d'incendies de citernes, wagons ou de remorques, combattre l'incendie à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Les grands incendies devraient plutôt être combattus à l'aide d'un équipement d'extinction d'incendie télécommandé.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Ventiler la zone seulement à l'aide d'un équipement antidéflagrant.

Précautions pour l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). Endiguer la zone de déversement pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grands déversements: Évacuer la zone. Si possible, creuser une digue pour empêcher le ruissellement.

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Recueillir et transférer dans un récipient pouvant être fermé sans éclaboussures ni production de poussières / brouillards, pour élimination par une méthode appropriée. Recueillir le liquide à l'aide de pompes ANTIDÉFLAGRANTES. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié seulement. Écarter les conteneurs de la zone de déversement si cela ne présente aucun risque. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Il n'y a pas de conditions spécifiques connues qui doivent être évitées.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Vérifier la présence de défauts ou de fuites avant de manipuler le récipient. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Manipuler conformément à tous les règlements et normes en vigueur. S'il est nécessaire, utiliser seulement des outils anti-étincelles lors de la manipulation dans la zone de stockage. Garder le récipient hermétiquement fermé. Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues dans les zones de stockage, d'utilisation ou de manutention. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Laver soigneusement toute partie exposée du corps après la manipulation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Temps de stockage: Période maximale de stockage : 1 an.

Ne pas exposer à des températures supérieures à: 50 degrés C/ 125 degrés F.

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Stocker seulement dans des endroits bien ventilés.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides. Bases. Composés halogénés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Titanium dioxide

United Kingdom

TWA

4 mg/m³ WEL, Fraction respirable
10 mg/m³ WEL, Inhalable totale

ACGIH

TLV

10 mg/m³ 8 hour. poussières totales

OSHA

PEL

5 mg/m³ Fraction respirable
10 mg/m³ 8 heures. poussières totales

Toluene

ACGIH

TLV

20 ppm TWA

OSHA

STEL

560 mg/m³
150 ppm

TWA

375 mg/m³
100 ppm

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité étanches et antiéclaboussures avec écran facial.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants résistant aux produits chimiques appropriés. Polyéthylène à basse densité.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| État physique | Liquide Vapeur |
| Apparence | Clair |
| Odeur | Forte odeur d'acétone |
| Seuil olfactif | Non disponible |
| pH | Non disponible |
| Point de fusion | Non disponible |
| Point d'ébullition | 81-111°C / 177,8-231,8°F |
| Point d'éclair | -23°C / -9,4°F |
| Taux d'évaporation | Non disponible |
| Inflammabilité | Non disponible |
| Limite d'inflammabilité | 11.5 %vol Supérieur 1.25 %vol Inférieur |
| Pression de vapeur | 71 mmHg à 20 ° C |
| Densité de vapeur | Non disponible |
| Densité relative | 1.21 Multiplicateur p/r à l'eau |
| Solubilité | Insoluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non disponible |
| Coefficient de partage | Non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | 515°C / 959°F |
| Température de décomposition | Non disponible |
| Viscosité | Non disponible |
| Point de congélation | Non disponible |
| Densité | 0.95 kg/m ³ |
| Pourcentage de substances volatiles | 47 %wt |
| Limite d'explosivité (supérieure) | 11.5 %vol |
| Limite d'explosivité (inférieure) | 1.25 %vol |
| Taux d'évaporation en ce qui concerne l'éther | Non disponible |
| Taux d'évaporation en ce qui concerne l'acétate de butyle | |

Densité de vapeur en ce qui concerne l'eau
Densité relative en ce qui concerne l'air
Densité relative en ce qui concerne l'autre substance

Non disponible
0.95
Supérieur à 1
Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions ambiantes. Peut se polymériser lorsque chauffé.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

Peuvent former des peroxydes explosifs après une période de stockage prolongé, notamment en présence d'air.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Acides forts. Bases fortes. amines.

Produits de décomposition dangereux

Peut former des peroxydes explosifs.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Ingestion: Nocif si avalé.

Inhalation: Nocif si inhalé. Peut provoquer des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires si inhalé. Peut provoquer une irritation respiratoire.

Cancérogénicité: Susceptible de provoquer le cancer.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition: troubles oculaires. troubles respiratoires. Troubles cutanés. Troubles gastro-intestinaux. Peut déclencher une réaction allergique. Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Contact avec le yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Contact avec la peau: Nocif en contact avec la peau. Provoque des irritation cutanées. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles: Peut provoquer des lésions aux organes au cours d'une exposition prolongée ou répétée. Voies Respiratoires.

Informations toxicologiques les composants

Titanium dioxide

DL50 cutanée Supérieur à 5000 mg/kg Lapin.

DL50 orale Supérieur à 5000 mg/kg Rat.

Butanone

| | |
|------------------------|-----------------------------|
| Inhalation CL50 | 34.5 mg/l (4h) Rat. |
| DL50 cutanée | 5000 mg/kg Lapin. |
| DL50 orale | Supérieur à 2600 mg/kg Rat. |

Toluene

| | |
|---------------------|---|
| DL50 cutanée | 12000 de 14000 mg/kg Système nerveux central. |
| DL50 orale | Supérieur à 7000 mg/kg Système nerveux central. |

Irritation/Corrosion pour le produit

Inhalation: Peut provoquer une irritation respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Yeux: Provoque des irritations oculaires graves.

Peau: Provoque des irritation cutanées. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Irritation/Corrosion pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants
Titanium dioxide

| | |
|---|--|
| Toxicité environnementale CL50 | 3 mg/l 48 Hours, Crustacé: Ceriodaphnia dubia - Neonate. 6.5 mg/l 48 Hours, Daphnia: Daphnia pulex - Neonate. |
|---|--|

Butanone

| | |
|-------------|---|
| CE50 | 308 mg/l (48h) Crustacé - Daphnia magna. 2029 mg/l (96h) Algues: Pseudokirchneriella subcapitata. 4300 mg/l Algues : Scenedesmus subspicatus. |
|-------------|---|

| | |
|---|--|
| Toxicité environnementale CL50 | 1690 mg/l (96h) Poisson : Lepomis macrochirus. |
|---|--|

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants
Butanone

LogPow: 0.29.

Titanium dioxide

Potentiel: bas.

BCF: 352.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Éliminer conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques/régionales et locales applicable. Ne pas jeter dans la nappe phréatique, les eaux de surface ou les égouts. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriel doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau à moins d'être en conformité avec les exigences des systèmes nationaux d'élimination des rejets de polluants. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination. Éviter de couper, meuler, souder ou forer sur ou près d'un contenant.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

| | ADR | IMDG | IATA | DOT |
|---|--|--|--|--|
| Numéro ONU | 1133 | 1133 | 1133 | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Nom d'expédition des Nations unies | Adhésifs | Adhésifs | Adhésifs | Adhésifs |
| Classe(s) de danger pour le transport | 3 | 3 | 3 | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Groupe d'emballage | II | II | II | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Danger pour l'environnement | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucune donnée disponible pour cette section. | | | |
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune donnée disponible pour cette section. | | | |
| Autres | 149, 5 Liters, 30 kg masse brute | | | |

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

California Prop 65: Ce produit contient un produit chimique identifié par l'État de Californie comme cause de cancer.

United States: Tous les composants sauf le copolymère apparaissent sur les listes d'inventaire américaines.

Canada: Tous les composants sauf le copolymère apparaissent sur les listes d'inventaire canadiennes.

Informations réglementaires pour les composants

Titanium dioxide

| | |
|--|---|
| Danger différé (chronique) pour la santé: | Oui. |
| California Prop 65: | Carcinogène. |
| Droit de savoir: | Massachusetts. New Jersey. Pennsylvania. Rhode Island. Minnesota. |
| Cancérogénicité: | IARC Group 2B. |

Silica, amorphous fumed

| | |
|-------------------------|--|
| Droit de savoir: | Massachusetts. Minnesota. New Jersey. Pennsylvania. |
| Cancérogénicité: | IARC Group 2B. |

Butanone

| | |
|----------------------------|--|
| California Prop 65: | Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme provoquant le cancer, des malformations congénitales ou d'autres effets nocifs sur la reproduction. |
| Droit de savoir: | Massachusetts. Pennsylvania. New Jersey. Pennsylvania. Rhode Island. California. |
| SARA 311/312: | Risque d'incendie. Danger immédiat (aigu) pour la santé. Danger chronique pour la santé. Danger pour la santé. |

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Autres informations

Clause de non-responsabilité: Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier.

Avis au lecteur

Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

C: Celsius.

CA: Canada.

CAS: Chemical Abstracts Service.

CERCLA: Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement.

DOT: Department of Transportation.

DSD: Dangerous Substance Directive.

DSL: Domestic Substances List.

EPA: Agence américaine de protection de l'environnement.

IARC: Centre international de recherche sur le cancer.

IATA: IATA - Association du transport aérien international.

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods.

LECT: Limite d'exposition à court terme.

NIOSH: Institut national pour la santé et la sécurité au travail.

OSHA: Administration américaine de la santé et de la sécurité au travail.

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par:



Approuvée par:

